

Reims le 25 mars 2020

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Les personnels de l'Education nationale ont reçu mercredi 25 mars, un message du secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines, monsieur Bourgery.

La mise en place d'une cellule psychologique, la communication des adresses fonctionnelles des assistantes sociales, du médecin de prévention, sont évidemment essentielles.

Mais ce n'est pas suffisant.

- Nous vous demandons, monsieur l'Inspecteur d'académie, l'élaboration, dans les plus brefs délais, d'un protocole sanitaire à destination des enseignants et plus particulièrement à destination de ceux qui se portent volontaires pour accueillir les enfants des personnels soignants ou prioritaires. Cela devrait permettre de limiter au maximum la propagation du virus et de protéger les personnes : procédure pour se déclarer, information des personnels qui ont été en contact avec le collègue contaminé, confinement de ces derniers, informations aux parents concernés, remplacement des équipes...
- Nous vous demandons que les personnels de l'Education nationale volontaires, qui assurent l'accueil des enfants des personnels soignants et qui mettent leur santé en danger compte tenu des conditions actuelles dans lesquelles s'effectue cet accueil, puissent, en cas de contamination, être automatiquement déclarés en accident de service.
- Nous vous demandons aussi, même si nous connaissons les difficultés, de vous assurer qu'il y ait du matériel à disposition et en quantité suffisante (masques, gel hydroalcoolique, gants, savon, ...) sur les lieux d'accueil et que le nettoyage et la désinfection des locaux soient réalisés quotidiennement par du personnel lui-même bénéficiant des mêmes moyens de protection, et non par les enseignants comme cela est parfois le cas !

Monsieur l'inspecteur d'académie, les personnels montrent chaque jour leur engagement et ont à cœur de se mobiliser pour participer à l'effort collectif que cette situation sanitaire requiert.

Nous ne doutons pas que vous ferez le maximum pour assurer leur protection.

Je vous prie de recevoir, monsieur l'Inspecteur d'académie, l'expression de mes respectueuses salutations.

Irène Déjardin  
Co secrétaire du SNUipp FSU

*I. Déjardin*